

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 septembre 2017

Présents : Tous les conseillers à l'exception de :

- Michèle ARBITOURER ayant donné procuration à Jean-François LESCURE
- Sandrine COURATIER ayant donné procuration à Fabrice MOUNAL
- Odile RUIZ ayant donné procuration Pascale CIEPLAK

Secrétaire de séance : Isabelle MORIN

Ordre du jour :

- Approbation changement de nom Communauté de Communes
- Admission en non valeur
- Nomination délégué référent "Ambroisie"
- Nomination délégué référent « lutte démoustication »
- Demande de clôture des budgets Zone Artisanale et Lotissement pour la TVA
- Proposition de limitation de vitesse à 70 km/h sur ancienne route Départementale 803 côté Bétaille
- Tarif vente concessions columbarium
- Info et questions diverses.

La séance est ouverte à 20 H 40

I – Approbation changement de nom Communauté de Communes

Après délibération le conseil adopte à l'unanimité le changement de nom de la Communauté de Communes qui s'appellera désormais « Causse et Vallée de la Dordogne » - CAUVALDOR en contraction.

II - Admission en non valeur

Factures eau et assainissement restées impayées suite à surendettement et redressement judiciaire :

- Eau : 182,30 €
- Assainissement : 148,30 €

III - Nomination délégué référent « Ambroisie »

Est désigné : Joël GREZES référent « Ambroisie »

IV - Nomination délégué référent « Ambroisie »

Est désigné : Benoit BERGUES référent « lutte démoustication ».

IV - Demande de clôture des budgets Zone Artisanale et Lotissement pour la TVA

Accordé à l'unanimité par le Conseil.

VI - Proposition de limitation de vitesse à 70 km/h sur ancienne route Départementale 803 côté Bétaille (jusqu'à la déviation)

Après délibération du conseil, le Maire prendra un arrêté commun avec la commune de Bétaille concernant cette limitation de vitesse à 70km/h.

VII - Tarif vente concessions columbarium

Le columbarium sera bientôt achevé après la pose des portes en granit et le couronnement en pierre.

Le conseil fixe à :

- 400,00 € le prix d'une concession trentenaire
- 700,00 € pour une concession perpétuelle

VIII - Informations et Questions diverses

Déserte de la fibre optique pour l'entreprise THIOT INGENIERIE début janvier 2018 en concertation avec le Conseil Départemental de la Corrèze et CAUVALDOR.

Voirie 2017

- La réfection de la route du Four à Chaux jusqu'aux Granjous est terminée.
- Le ralentisseur (plateau) entre le parking et l'école sur la RD 3 est posé. La signalétique horizontale et verticale est en cours. Le conseil souligne l'importance de sécuriser cette zone pour les enfants en limitant la vitesse.

Menuiseries

- Les travaux de menuiserie à l'école maternelle seront bientôt achevés.
- La réfection de l'avant toit de l'école est prévue pour les vacances de toussaint.
- Les travaux de menuiserie au logement de la Poste et à la mairie seront effectués dans les semaines à venir.

La Poste

Suite à la réunion du 29 août 2017, Jean-François LESCURE informe le conseil que la mise en place du « facteur-guichetier » est reportée d'environ 6 mois (mars/avril 2018).

La solution provisoire, mise en place à compter du 02 novembre 2017, prévoit une personne au guichet le matin selon les horaires suivants :

- Du mardi au vendredi : 8h45 à 11h30
- Le samedi matin : 8h30 à 10h30

Soit une amplitude horaire de 13h hebdomadaire

Pour information : la Poste lance une opération de livraison de repas à domicile.

Avis sur le PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable) de CAUVALDOR

Le conseil municipal fait ressortir l'importance économique du pôle Bretenoux - Biars - Vayrac pour une meilleure prise en compte de celui-ci.

Devis éclairage du boulodrome

Montant : 4.499,00 € pour 6 projecteurs

Financement reporté pour 2018.

Devis d'AgriService pour réparation du petit tracteur : 1.186,00 € HT

Cinq nouveaux panneaux d'affichages municipaux seront installés dans notre village.

Le conseil municipal s'inquiète fortement sur la non reconduction des contrats aidés notamment à l'école et fera un courrier de désapprobation aux divers services concernés.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h45